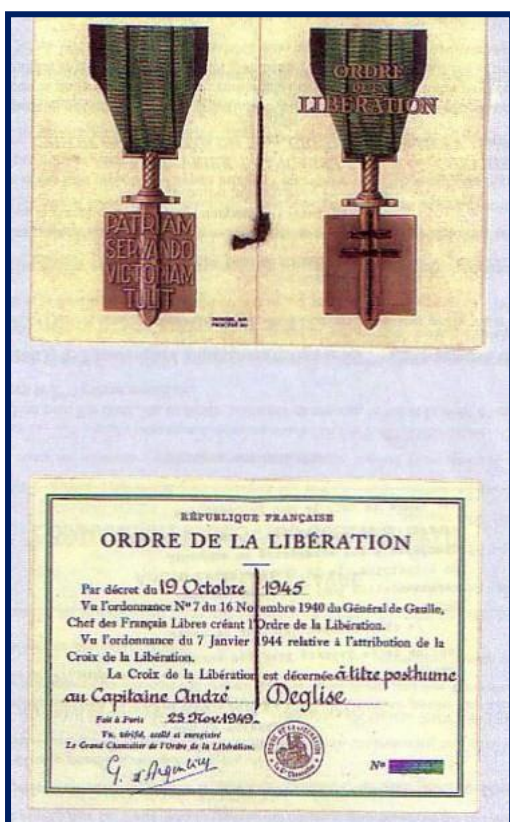


Se présente désormais sous l'identité fictive de « Commandant Mario-Napoléon Stéfani », il organise la Section des Atterrissages et des Parachutages (S.A.P.) sur 11 départements du Limousin. »

Après une arrestation musclée, André Déglise-Favre se suicide :

« Le 2 Novembre 1943, le « Commandant Mario-Napoléon Stéfani » et les chefs d'organisation de la résistance de la région de Limoges, alors en réunion dans un hôtel de ville, sont arrêtés par la « Feldgendarmarie » allemande, conduits à la Gestapo et emmenés à la maison d'arrêt. Le lendemain 3 Novembre au matin, les allemands, venant le chercher pour un second interrogatoire, découvrent André Déglise-Favre mort dans sa cellule à l'âge de 25 ans ! D'une fidélité totale à ses idéaux, et pour ne pas risquer de trahir son organisation, il s'est volontairement donné la mort dans la nuit du 2 au 3 Novembre en avalant une capsule de cyanure de potassium qu'il portait toujours sur lui. D'abord inhumé au cimetière de Limoges, sous une croix portant le nom de « Mario Napoléon Stéfani », son corps est transféré en Savoie en Septembre 1946, au cimetière de Monthion, où il est inhumé en grande cérémonie, son acte de décès ayant été établi en Juin 1947. Sur sa tombe figurent ses deux noms : « André Déglise-Favre ; Commandant Mario-Napoléon Stéfani ». »

L'école de Monthion porte le nom de « Capitaine André Déglise-Favre » :



Titré Compagnon de la Libération à titre posthume par décret du 19 Octobre 1945, il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de guerre avec palme, et médaillé de la résistance. Son nom est enregistré au « Souvenir de l'Histoire » par ordre du roi d'Angleterre le 12 Février 1946. « Compagnon de la Libération » est un ordre dont on entend peu parler, fondé en Novembre 1940 par le Général de Gaulle ; pourtant il s'agit du 2^{ème} ordre national après la Légion d'honneur. De grands noms de notre Histoire reçurent cet ordre, et notamment Jean Moulin pour lequel nous célébrons cette année le 80^e anniversaire de sa mort. » souligne Frédéric Mareschal. Le Maire Jean-Claude Lavoine a donné la parole à Léa Déglise-Favre : « En 2003, sous le mandat de François Chevrier-Gros, l'école de Monthion fut nommée officiellement « Ecole Capitaine André Déglise-Favre » dont une plaque commémorative fut appliquée sur la façade de l'école. » A cappella, le public a entonné le Chant des Partisans. Puis la cérémonie s'est transportée au cimetière devant la tombe d'André Déglise-Favre sur laquelle les autorités ont déposé des gerbes de fleurs et interprété a cappella La Marseillaise.

Michel LEBRAUT.

